



VIOLENCES CONJUGALES, REPERER POUR MIEUX AGIR

Public : IDE libéral, IDE, Médecin généraliste, Personnel du médico-social, Personnel du sanitaire, IPA

Prérequis : Aucun

Formateur : Médecin généraliste engagée dans les violences intra familiales depuis plus de 5 ans

Format : présentiel

Accessible aux personnes en situation de handicap

Durée : 14h soit 2 jours consécutifs

Date et lieu : selon le calendrier de l'Infcı

Tarif : 580€. Déjeuner et pause offerts

Prise en charge :

- DPC
- Autofinancement

Délai d'accès : Inscription possible jusqu'à 10 jours avant le début de la formation (délai plus court : nous contacter)

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Identifier les différentes formes de violences, le cycle de la violence, l'emprise et le psycho traumatisme
- Comprendre et identifier les conséquences des violences sur les victimes et leurs enfants
- Adopter une posture soignante appropriée à la démarche de repérage systématique et d'accompagnement des victimes
- Accompagner la victime tout au long de son parcours judiciaire
- Structurer la prise en charge soignante et pluridisciplinaire des victimes de violence, rédiger un signalement au procureur et une attestation clinique professionnelle.

Méthodes pédagogiques :

La formation est organisée afin d'être dispensée en présentiel, en alternant les méthodes recommandées par la HAS, à savoir :

- La méthode affirmative/expositive afin de transmettre les connaissances théoriques nécessaires à l'acquisition des savoir essentiels ou de préciser des notions vues au travers d'autres méthodes,
- La méthode affirmative/démonstrative afin d'acquérir un savoir-faire notamment autour de l'utilisation du violentomètre et de l'évaluation du danger,
- La méthode interrogative dans le but de rendre les apprenants acteurs de leur formation et de leur évolution en compétence, en exposant, au travers des questionnements du formateur, leurs habitudes professionnelles, ainsi de leurs connaissances ou compétences déjà acquises lors de formations précédentes et ainsi les partager au groupe,
- La méthode active afin de rendre les apprenants acteurs de leurs formations, mais aussi de leur permettre d'asseoir leur posture soignante lors des entretiens cliniques avec une victime de violences conjugales et s'approprier la rédaction des documents officiels (attestation clinique et signalement au Procureur de la République).

Méthodes d'évaluation :

- Pré-test : évaluation des connaissances
- Post-test : évaluation des acquis de la formation
- Évaluation à chaud : satisfaction du stagiaire de la session de formation
- Évaluation à distance : auto-évaluation du stagiaire sur son niveau d'acquisition

Programme développé :

1^{ère} Journée de formation

- Accueil - Présentation et attentes
- Données chiffrées
- Différentes formes de violence et cycle des violences
- Définition emprise et psycho-traumatisme
- Conséquences sur la santé des victimes et leurs enfants (physiques, psychologiques et somatiques)
- Repérage :
 - Posture soignante
 - Systématisation du questionnement (formes de violences et cycle de la violence) et recherche du phénomène d'emprise
 - Evaluation du danger pour la victime et ses enfants
- Cadre juridique : mesures de protection des victimes, sanctions des auteurs de violence
- Le secret professionnel
- Déroulement d'une plainte et parcours judiciaire

2^{ème} Journée de formation

- Acteurs et dispositifs de prise en charge territoriaux
- Prise en charge d'une victime :
 - Entretien clinique
 - Violentomètre, grille d'évaluation du danger
 - Information de la victime sur ses droits à chaque étape de son parcours
 - Signalement au Procureur - attestation professionnelle ou de certificat médical
 - Organisation de la pec et orientation de la victime
- Traçabilité des entretiens de suivis et documents rédigés
- Mises en situations pour asseoir sa posture soignante
- Post-tests et questionnaire de satisfaction